

CONTRAT DE VILLE

PROJET DE QUARTIER LIBERTÉ

BISCHWILLER

quartiers2030

Bischwiller, QPV Liberté

Le **quartier Liberté** compte 1875 habitants. Situé au centre de la ville de Bischwiller, c'est un ensemble composite d'espaces distincts (logements en centre ancien, ensemble de logements sociaux...) qui ne présente pas d'homogénéité et sans réelle identité de quartier.

Cette hétérogénéité est étayée par l'extension du quartier à la cité Oberkirch et à la Rue des Violettes, petit quartier résidentiel constitué principalement de maisons individuelles en location.

Il s'agit donc plus d'une identité administrative que d'un quartier vécu. L'atout que représente la centralité de son positionnement ne semble pas véritablement être approprié par une partie des habitants.



Acteurs et lieux ressources

- Cheffe de projet Politique de la Ville interco, référent ville, délégué du Préfet
- Un poste de conseillère en insertion
- Des associations qui interviennent auprès des habitants
- La mairie au coeur du QPV
- Des équipements au sein du QPV : Espace France Services, le futur Espace Charron (lieu culturel et locaux associatifs)
- Le CASF (centre d'animation sociale et familiale) qui rejoint le QPV
- Équipements culturels en proximité Centre culturel Claude Vigée, avec deux musées, une médiathèque, une école de musique
- Un futur pôle médical orienté sur la santé des mères et des enfants

Dispositifs

- Programme de réussite éducative Etablissements scolaires en REP : groupe scolaire Foch Menuisiers, école maternelle Luhberg; école "orpheline" (Erlenberg)
- Deux accueils périscolaires élémentaires

Perception des habitants

« Un QPV, une ville où on se sent bien ! ». Un constat cependant : de nombreux commerces fermés, ce qui donne l'impression d'un centre-ville moins dynamique. La demande des habitants porte principalement sur plus de respect (face aux incivilités) et de convivialité. Les habitants souhaiteraient plus d'espaces publics en proximité mieux aménagés, pour permettre de se rencontrer, pour les enfants voire les jeunes, et plus verts. La seconde attente porte sur le volet éducatif (accompagnement scolaire).

Les Priorités pour 2024-2030

Mieux vivre dans le quartier Liberté !

Vivre mieux dans le quartier passe par une amélioration du cadre de vie (embellissement et apaisement des espaces publics, convivialité, propreté), mais aussi des liens plus fréquents entre bailleurs et locataires tout en promouvant la mixité et l'adaptation des logements au vieillissement de la population.



Réhabilitation urbaine



Permettre aux habitants d'accéder aux droits et aux services publics

Cela passe par un meilleur accès de l'existant (permanences, lieux ressources) en matière d'accès aux droits, mais aussi de renforcer les tiers (lieux ou personnes). Le renforcement de l'accès aux droits repose également sur une plus grande synergie entre les institutions, plus de personnes en proximité (médiation), en particulier dans le domaine du numérique.



Accompagnement à la scolarité
Soutien à la parentalité

Donner toutes leurs chances aux habitants pour leur permettre l'accès à l'emploi et à la formation

La mobilisation de tous les acteurs, dans une logique interacteurs, permettra de mieux répondre aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Ce maillage des acteurs doit s'accompagner pour répondre à ce défi par l'augmentation des actions sur mesure et lever les freins dans l'accès à l'emploi pour les femmes en particulier.



Facilité l'accès aux différents services sociaux et professionnels

Miser sur la jeunesse pour contrer certains déterminismes qui peuvent enfermer !

Dans un quartier où la jeunesse est fortement présente, il est nécessaire de porter une attention particulière afin en premier lieu de renforcer les leviers permettant la réussite éducative auprès des enfants et des parents, tout en donnant les moyens aux acteurs. Par ailleurs, il s'agit de donner la possibilité aux jeunes de s'ouvrir vers des orientations ambitieuses tout en ayant une attention sur leur santé physique comme mentale.



Intégration par la culture et le sport

Mieux vivre dans le quartier Liberté !

- **Améliorer l'image du quartier (en particulier sur les secteurs : cité Oberkirch, rue des violettes, rue de l'Abattoir) :**
 - Favoriser l'appropriation des espaces communs pour les habitants en développant des chantiers participatifs d'embellissement des espaces publics
 - Faire vivre les espaces communs pour favoriser le lien social à travers des actions d'animation, de médiation
 - Réaliser des petits aménagements pour favoriser la convivialité et la rencontre, avec l'implication des intervenants sociaux
 - Créer des événements permettant la présence d'habitants du quartier et hors quartier.
- **Renforcer les liens entre bailleurs et habitants**
- **Garantir un cadre de vie propre et agréable :**
 - À travers la mise en œuvre d'une convention de gestion urbaine et sociale de proximité
 - Par de la sensibilisation et de la formation des habitants : accompagner et animer les nouvelles modalités de tri des déchets, le respect des espaces publics.
- **Prendre en compte le vieillissement de la population en menant une réflexion sur l'évolution de l'habitat et des aménagements urbain adaptés.**
- **Favoriser les actions de mixité sociale pour un meilleur vivre-ensemble : renforcer les actions visant le lien social, les rencontres intergénérationnelles, interculturelles, de genre...**
- **Promouvoir la participation citoyenne en intégrant dans le conseil citoyen des habitants issus de la nouvelle zone géographique du QPV.**
- **Faire valoir la plus-value pour tous les habitants de contribuer à l'amélioration de leur quartier grâce aux moyens spécifiques à leur disposition.**

Suivi et évaluation

Indicateurs de contexte :

- Nombre d'emménagements sur la période récente
- Profil des locataires et des nouveaux locataires
- Identification du nombre et des situations de conflits.

Indicateurs de réalisation :

- Conception de deux aménagements d'espaces publics d'ici à 2030.

Indicateurs de résultat :

- Modalités d'élaboration des aménagements (participation des résidents...), prise en compte des enjeux environnementaux...
- Nombre de participants (du QPV et hors QPV) aux actions engagées
- Mise en place des actions dans le cadre de l'abattement TFPB : à définir en fonction des actions, en impliquant les locataires concernés...

Indicateurs d'impact :

- Participation du conseil citoyen à l'évaluation qualitative de certaines actions identifiées (par exemple actions dans le cadre de la TFPB, actions du CSC...)
- Observation collective du fonctionnement de certains espaces publics pour mesurer les impacts des aménagements / des animations.

Permettre aux habitants d'accéder aux droits et aux services publics (Mes droits, j'y ai droit !)

- Renforcer l'accès aux espaces d'écoute et de rencontre (au sein du QPV et hors QPV) par des démarches d'« aller vers » les habitants.
- Favoriser la synergie entre les intervenants pour une offre complémentaire d'information et de soutien au droit.
- Renforcer les actions de médiation numérique.

• Suivi et évaluation

Indicateurs de contexte :

- Identification des lieux ressources en matière d'accès aux droits
- Nombre de moyens humains dédiés

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de personnes touchées par les actions, fréquentation des permanences
- Évolution du nombre de personnes accueillies pour les actions inscrites dans la durée
- Profil des personnes participant/bénéficiant des actions, permanences

Indicateurs de résultat :

- Identification des problématiques identifiées par les publics accueillis (réalisation d'un travail inter-acteurs pour se doter d'une typologie partagée)

Indicateurs d'impact :

- Enquête de satisfaction auprès des usagers par des sondages, des questionnaires, des avis recueillis à l'issue de l'action, de la permanence...

Donner toutes leurs chances aux habitants pour leur permettre l'accès à l'emploi, à la formation et à contribuer à une réelle utilité sociale !

- Mener des actions spécifiques pour les publics les plus éloignés de l'emploi dans une logique d'accompagnement global, en s'appuyant sur des acteurs ne relevant pas du champ de l'emploi (acteurs du sport, de la culture)
- Renforcer le maillage des acteurs de l'emploi (France Travail, Cotefor, Mission Locale, Conseillère en Insertion Professionnelle...) et jeunesse (lycée professionnel Philippe-Charles Goulden et Cité Scolaire André Maurois) dans la perspective d'emmener les jeunes vers l'emploi et l'insertion (stratégie à construire en commun)
- Poursuivre, voire intensifier les chantiers éducatifs avec des personnes en phase de décrochage scolaire (classe relais, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire...) et professionnel, afin de mieux préparer avec eux la suite de leur parcours
- Favoriser l'insertion des femmes en adoptant une approche appropriée face aux problématiques rencontrées par celles-ci et lever leurs freins périphériques (estime de soi dûe à leur niveau de qualification, mode de garde, déplacement, ...)

• Suivi et évaluation

Indicateurs de contexte :

- Taux d'emploi
- Part des emplois précaires et atypiques
- Répartition de ces données par sexe et âge.

Indicateurs de réalisation :

- Compte rendu des actions menées
- Nombre de personnes et différentiel entre le prévu et le réalisé
- Profil des personnes
- Contenu de l'action.

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'inscrits en stage, en formation, en mesures d'accompagnement : sorties positives
- Nombre de retours à l'emploi, évolution du taux de chômage.

Indicateurs d'impact :

- Enquête de satisfaction auprès des usagers par des sondages, des questionnaires, des avis recueillis à l'issue de l'action, de la permanence...

Miser sur la jeunesse pour contrer certains déterminismes qui peuvent enfermer !

- **Développer l'éducation prioritaire, dans une logique d'harmonisation des moyens renforcés en faveur de la réussite éducative**
- **Renforcer les actions du Programme de Réussite Éducative :**
 - Pour offrir un accompagnement global aux enfants
 - Pour proposer aux parents une offre linguistique afin de les intégrer dans le parcours scolaire de leurs enfants.
- **Soutenir les familles dans leurs fonctions parentales :**
 - Par un accompagnement des collectivités et de l'Éducation Nationale
 - Par le soutien d'actions intégrant l'ensemble des membres de la famille.
- **Encourager les actions qui favorisent la sortie du quartier des jeunes et de l'ensemble du public, en soutenant les démarches émancipatrices, en confortant les actions de sensibilisation et d'ouverture dans les domaines de la culture, du sport, de la citoyenneté.**
- **Faciliter l'accès aux activités pour tous :**
 - Subventionner les inscriptions aux activités
 - Développer, par les associations sportives et culturelles, une offre de participation à leurs activités par les habitants du quartier.
- **Poursuivre et développer des actions de prévention en santé (ALT PAEJ + actions santé Ville et CLSM), soutenir les dispositifs d'accompagnement en santé mentale, surtout auprès des plus jeunes.**

• Suivi et évaluation

Indicateurs de contexte :

- Part des jeunes sur le quartier
- Part des jeunes sans emploi et non scolarisés
- Résultats IPS pour les établissements scolaires
- Données des résultats aux examens de passage des élèves au collège/ évaluations nationales, test de fluence (lien avec coordination du REP).

Indicateurs de réalisation :

- Nombre et profil d'enfants pris en charge au titre du PRE
- Nombre de réunions EPS et profil des participants.

Indicateurs de résultat :

- Résultats des accompagnements PRE : sortie
- Implication des parents.

Indicateurs d'impact :

- Suivi de quelques familles (dans une logique de cohorte) sur trois ans afin de voir les impacts pour des enfants ayant bénéficié d'un parcours global.